

Nouvelles résolutions importantes pour la saison 2012 / 2013

1) Concernant le règlement :

À compter de cette saison 2012-2013, la règle internationale qui autorise le « coaching » **entre les points** sera en vigueur pour toutes les compétitions sanctionnées par Badminton Québec. Cette règle permettra de redonner de l'importance aux entraîneurs qui pourront interagir plus efficacement avec leurs athlètes sur le terrain. Gageons que certaines parties seront désormais plus disputées. Les officiels présents s'assureront que l'utilisation de cette règle n'allonge pas la durée de la partie puisque ces conseils ne doivent absolument pas retarder le jeu. De même, ils s'assureront que ces conseils soient donnés aux joueurs des pourtours du terrain pour ne pas gêner les adversaires.

2) Concernant l'organisation des compétitions :

- Un comité de « seeding » sera créé pour l'élaboration des tableaux de nos deux championnats provinciaux en ce qui concerne les joueurs semés et privilégiés.
- Pour les championnats provinciaux de nos deux réseaux individuels, une première ronde de mixte ou deux seront jouées le vendredi soir avant les tableaux de double qui iront jusqu'en quart de finale. Suite du mixte le samedi matin jusqu'aux quarts de finale puis tableaux de simples. Toutes les demi-finales se joueront dans la foulée sur un seul site, cela permettra de mettre l'emphase sur des parties de qualité et de mettre en valeur nos athlètes et les prouesses qu'ils peuvent accomplir (mieux vaut une demi-finale de double le samedi après midi que le vendredi soir à minuit devant aucun spectateur). L'ordre des demi-finales sera décidé par l'arbitre en chef de la compétition de manière à allouer des temps de repos aux athlètes impliqués dans plus d'une demi-finale..

3) Concernant le classement et le calcul des cotes :

Tous les comités organisateurs ont désormais le loisir d'ajouter des épreuves juniors (2 maximum parmi les catégories Pee-Wee, Benjamin, Cadet et Juvénile) lors de leurs étapes du Circuit et des épreuves A, B ou C (la catégorie Élite n'est pas concernée) lors de leurs étapes du Grand Prix. Ces épreuves additionnelles entreront toutes dans le calcul des classements des joueurs et aideront donc à déterminer les joueurs semés et privilégiés.

- Pour les joueurs Élite, les cotes seront calculées sur les 5 dernières étapes, ce qui permet de connaître la valeur d'un joueur sur l'équivalent d'une saison complète.
- Pour les joueurs A, B ou C, les cotes seront calculées sur les 8 dernières étapes en ajoutant les étapes du Grand Prix qui accueilleront ces classes, ce qui permettra de connaître la valeur d'un joueur sur l'équivalent d'une saison complète.

Rappel important, les mesures suivantes sont reconduites cette saison :

- Toutes les étapes de nos deux réseaux valent 10 000 points (sauf pour les A sans Élite qui valent 7000 points), ce qui permet à tous les comités organisateurs de pouvoir attirer un plus grand nombre de joueurs.
- Ouverture de toutes les étapes de nos deux réseaux à tous les joueurs extérieurs de la province, exception faite des deux championnats provinciaux et coupes SE Junior et Senior.
- Retour des consolations en double (mais pas en mixte) et en simple pour les championnats provinciaux.

4) Concernant les remises de bourses et de prix :

Les bourses minimums que doivent remettre les comités organisateurs des étapes du Circuit pour la classe Élite/A seront désormais de 500 \$.

Les comités organisateurs auront le devoir de remettre 300 \$ de prix des commanditaires pour chaque épreuve additionnelle en plus de ceux initialement prévus dans le cadre de l'entente avec chaque commanditaire de nos deux réseaux.